

Retraités CGT Arles Intervention rassemblement 14.06.18

Bonjour à tous,

En ce 14 juin 2018, difficile de ne pas se souvenir de certaines augmentations :

Augmentation de 30 % du Smic, et de 15 % à 20 % pour les autres salariés,
la semaine de 40 heures,
la 4^e semaine de congés payés,
la conquête de la liberté syndicale, ,
la naissance d'un véritable mouvement d'émancipation pour les femmes,
une autre place pour la jeunesse dans la société,
une culture populaire au service de la création...

Et oui mais c'était en mai et juin 68, grâce aux luttes de certains d'entre vous et d'autres plus anciens. Qu'ils en soient remerciés

Mais (*conjonction !*) 2018, année placée sous le signe de Jupiter, est aussi une année d'augmentation !?

CSG : + 25 %

Forfait Hospitalier : + 11%.

GAZ : + 6,9%

Prix du Timbre : + 4,7%

Tabac : + 1,10 €

Carburants: + 10 %

Frais Bancaires : + 0,25 %

Assurance Auto : + 2 à 3%

Péages Autoroutiers : + 1,5% à 2% selon les réseaux.

Contrôle Technique : + de 15 à 20%

Ajoutons les complémentaires santé qui ont augmenté de près de 50% au cours de 10 dernières années ! Et ce n'est pas près de s'arrêter avec les remboursements à 100% des lunettes et autres prothèses dentaires ou auditives...

À cette vague d'augmentations s'ajoutent :

la baisse des APL de 5 € par mois de toutes les aides aux logements, les 0,3% de la CASA , la suppression de la 1/2 part pour les personnes seules ayant élevé un enfant , la fiscalisation des majorations familiales pour les familles et retraités ayant élevés 3 enfants et plus, le gel des retraites complémentaires et l'absence de réelles revalorisations des pensions depuis plus de 4 ans...

Le pouvoir d'achat des retraités ne cesse donc de diminuer et ça va s'aggraver avec l'annonce pour 2018 d'une année blanche pour les retraites.

En augmentant la CSG pour les salariés et retraités, le Gouvernement accentue une nouvelle fois le transfert du financement de la sécurité sociale par des cotisations vers l'impôt et la fiscalisation.

Pourtant en soulignant que « la cotisation est la base du financement de la protection sociale », le Conseil d'État vient de donner raison aux 16 millions de retraités opposés à la remise en cause par Macron de leurs droits acquis.

L'avis du Conseil d'Etat porte sur le projet de loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" présenté par la ministre du Travail Muriel Pénicaud et examiné à l'Assemblée, qui prévoit d'affecter dès 2019 une "fraction de la CSG" à l'Unédic, en charge de l'assurance chômage.

Donc, en demandant « une loi de finance rectificative » pour l'exécution du budget de l'année 2018 afin de ne pas faire prendre en charge par la CSG des dépenses qui étaient alimentées jusque-là par des cotisations chômage et maladie, les 9 organisations de retraités qui appellent à cette journée d'action, mettent ce gouvernement de tricheurs dirigé par Edouard Philippe face à ses responsabilités !

Après la hausse de la CSG, soit-disant pour le financement de la dépendance, l'annonce d'une journée nouvelle de solidarité n'est pas neutre.

Elle demande un effort supplémentaire aux travailleurs et aux retraités.

Ce n'est pas un impôt nouveau mais ça y ressemble étrangement.

Les grands gagnants ne sont pas les personnes âgées mais le patronat et les actionnaires.

Après la hausse de la CSG, la journée de solidarité supplémentaire, n'en doutons pas, les retraités seront soumis à de nouvelles ponctions sur leurs pensions.

Car la suppression d'un deuxième jour férié ne règlera pas le financement de la dépendance.

Elle rapporterait 1,5 milliards d'euros supplémentaire ; or, selon l'Association des directeurs des services aux personnes âgées (AD-PA), il faudrait 10 milliards d'euros par an pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées fragilisées.

Cette dernière macronade peut se résumer ainsi :

CSG PAYÉE PAR « LES VIEUX » POUR AIDER LES JEUNES,

**ET DEUX JOURS DE TRAVAIL GRATUIT PAR « LES JEUNES »,
AFIN D'AIDER « LES VIEUX » !!!**

Et puis tant qu'il y est, sur un registre similaire de la solidarité, Macron ne vient-il pas de déclarer « qu'on met un pognon de dingue pour les minimas sociaux » ?!

Mais ça fait des émules. C'est à qui mieux-mieux pour ce faire remarquer du monarque ! Ainsi voilà le haut-commissaire, Jean-Paul Delevoye, en charge du dossier de la réforme des retraites, qui s'interroge sur le bien fondé du droit des veuves à toucher une partie de la pension du conjoint décédé !

Non mais ... Ce président il me fait penser à Gargamel ! Toujours à inventer des combines vicelardes pour tenter de couillonner les Schtroumpfs. *Et Edouard Philippe, il serait pas mal en Azraël, le chat fidèle et sournois !*

Et bien non, les retraités ne sont pas des Schtroumpfs, aussi sympathiques soient-ils ! *(d'ailleurs, ils sont bleus, et nous plutôt rouge ?!)* Et nous ne nous laisserons pas couillonner !!

Et le voilà qui continue avec sa consultation citoyenne sur la réforme de retraites, qui vise en fait à contourner les organisations syndicales. Un effet de communication gouvernementale au service de la régression sociale, une parodie de démocratie !

Pas d'illusion, les problématiques et les questions posées sont orientées et les réponses attendues téléphonées. Orientations, bien évidemment dans le sens de ce dont rêvent le gouvernement et le patronat : casser notre système des retraites par répartition et solidaire, poursuivre la baisse des pensions encore plus rapidement que celle déjà programmée par les gouvernements précédents, remettre en cause les régimes spéciaux, conquies sociaux arrachés de hautes luttes.

Alors, si vous voulez des vraies idées pour financer les retraites, on est dispos !

Président enfin, qui couvre notre pays de honte, il n'est hélas pas le seul, dans la gestion de la situation des migrants notamment à propos de l'Aquarius. Tout comme dans son indifférence au malheur des palestiniens.

Quelques explications sur la casse des services publics auraient été nécessaires : hôpitaux, la poste, la Sncf, la sécurité sociale, l'énergie et bien d'autres. Saluons ici les agents concernés qui luttent pour leur sauvegarde, car il s'agit bien de notre bien commun. Mais pas le temps de développer...

Deux mots cependant sur les EHPAD, où quelques grandes fortunes de France se partagent le marché du secteur privé. Avec cependant quelques nuances de cout pour les résidents :

1.800 euros/mois pour les Ehpads publics, 2.600 euros pour les privés ; Mais par manque de moyens pour les premiers ou pour grossir les dividendes dans les seconds, les personnels et les résidents en font très souvent les frais...

Je vous épargnerai aussi la liste de la quarantaine de milliardaires de ce pays qui sont censés nous faire ruisseler leur pognon. Quelle couillonnade ! C'est exactement le contraire qui se passe grâce à la politique de Gargamel Macron au service de la finance.

Depuis le début de l'année, c'est 3 milliards de cadeaux supplémentaires aux plus riches : Suppression de l'impôt sur la fortune, exonération sur les lingots d'or ou sur les yachts (*iot !*)

Mais pour mieux faire passer la pilule, douze de ces milliardaires ont pris le contrôle d'une grande partie des médias. Des milliardaires, venus du BTP, de l'armement, du luxe ou de la téléphonie, se sont accaparés les grands

quotidiens nationaux, les chaînes de télévision et les radios, pour asseoir leur influence.

Manipulation, mensonge par omission, et désinformation, les médias nous rabâchent à longueur de journée que l'austérité est inéluctable. Ils alimentent cette morosité quotidienne, amenant une fatalité et manipulent l'opinion publique dans le but de tromper ou d'influencer. Tous les mauvais coups sont permis pour, entre autres, stigmatiser les grévistes et les syndicats, en particulier la CGT.

Non content de manipuler l'information, le patronat s'est engagé dans une véritable campagne d'intoxication destinée à brouiller les cartes et à démolir notre modèle social.

Voilà pourquoi, si la France n'est pas championne du monde de foot, elle le sera au moins pour les dividendes !

Mais de moins en moins de citoyens ne sont dupes comme en témoigne l'empressement des retraités, mais pas seulement, sur le marché, à signer la pétition. On y faisait la queue ! Pétition que nous déposerons tout à l'heure...

La forte mobilisation du 15 mars a permis un petit recul de la part du gouvernement puisqu'il a exclu 100.000 retraités de l'augmentation de la CSG. Il nous faut bien sûr aller plus loin et obtenir la suppression de cette augmentation de la CSG pour tous !

Ce gouvernement et son président s'entêtent à ne pas vouloir recevoir les organisations de retraités. Seule la ministre de la santé les a reçues en septembre dernier mais depuis silence radio ! Aucune suite donnée...

Mais notre force à nous, les retraités, c'est notre nombre ! Et si chaque fois, malgré le silence des médias, nous sommes un peu plus, nous finirons par gagner !

C'est pourquoi nous renouvelons notre appel à nous rejoindre pour être encore plus nombreux à organiser l'action sans la quelle la partie est perdue d'avance.

Déjà une nouvelle journée d'action unitaire et intergénérationnelle est prévue le 28 juin.

Merci de votre patience et de votre attention,

Ensemble, on lâche rien et nous gagnerons !